



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 15 juin 2023

Pour lutter contre le harcèlement, il faut des moyens et pas des coups de communication

Le lundi 12 juin, le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye a convié les organisations syndicales à une réunion sur le harcèlement scolaire suite au suicide de Lindsay. SUD éducation tient à présenter ses condoléances à la famille et à ses proches.

Pour la rentrée 2023, le Ministre Pap Ndiaye annonce un renforcement du programme Phare et son déploiement en lycée mais aussi des moyens alloués et des équipes des associations gèrent les numéros 3020 et 3018. Le Ministre a également annoncé la création d'un·e "référent·e harcèlement" rémunéré· en Indemnités pour Missions Particulières et a rappelé son ambition de mieux protéger les personnels qui sont menacés ou insultés dans le cadre de la protection fonctionnelle. Enfin, le Ministre a décidé de saisir les programmes pour y introduire l'éducation à la sexualité dans une volonté de prévenir le harcèlement scolaire dont sont victimes les filles et les minorités de genre. Mais le Ministre prévoit également un volet plus répressif en affichant la volonté de fluidifier les relations entre l'école, la justice et la police en application de la loi du 2 mars 2022, et persiste dans sa volonté de déplacer les élèves harceleurs en primaire en dernier recours.

Ces mesures éparses montrent le manque d'ambition du Ministre à véritablement lutter contre le harcèlement scolaire et à protéger les élèves : la multiplication des référent·es et le déploiement de Phare ont déjà montré leurs limites.

La lutte contre le harcèlement scolaire nécessite de créer un climat scolaire serein, sans violence ni entre élèves, ni entre personnels. Pour cela, il faut recruter massivement des personnels mais aussi les former et leur donner du temps banalisé pour leur permettre de construire collectivement

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org



des projets, à l'occasion notamment de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire.

Pour SUD éducation la proposition directive du Ministre aux personnels de direction pour une semaine de sensibilisation au harcèlement scolaire et cyberharcèlement est déconnectée de la réalité des collèges actuellement. Les personnels arrivent en fin d'année. Ils leur restent à préparer les élèves au brevet. Ils commencent déjà à préparer la rentrée avec la répartition des classes et les concertations sur les futurs projets. Les professeur·es principaux de 3^e sont occupé·es par l'orientation des élèves avec quelques inquiétudes pour certain·es Cette réponse précipitée n'est pas suffisante et peut mettre les équipes en difficultés., Lorsque le jeune Lucas s'était suicidé en raison du harcèlement homophobe qu'il subissait, nous avions dit qu'attendre la journée de lutte contre les LGBTIphobies le 17 mai était trop tardif pour faire des annonces concernant la lutte contre le harcèlement scolaire et les LGBTIphobies. Aujourd'hui, les annonces sont précipitées et plus médiatiques qu'adéquates.

De plus, il faut être en mesure de nommer les violences et le harcèlement LGBTQIphobes, racistes, sexistes, validistes que subissent certain·es élèves, comme Dinah, jeune fille racisée et lesbienne, qui s'est suicidée en 2022.

Pour lutter contre le harcèlement scolaire, SUD éducation demande la réduction des effectifs dans les classes et des établissements à taille humaine.

SUD éducation revendique davantage de personnels médico-sociaux avec notamment une infirmière et une assistante sociale par établissement et l'accès aux visites médicales auxquelles ont droit tous les élèves. Avec un médecin pour 12 000 élèves, l'accompagnement médical des élèves est très insuffisant. Actuellement les élèves peuvent bénéficier de 8 séances gratuites. Les familles cessent le suivi après les 8 séances, faute de moyens.

SUD éducation revendique la gratuité des séances chez le·la psychologue pour les élèves qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement.

Le collectif Éducation contre les lgbtiphobies en milieu scolaire et universitaire et les associations avaient convié le ministre de l'Éducation nationale à une conférence de presse le 17 mai. SUD éducation a rappelé qu'il n'était pas présent et qu'il n'a pas répondu à l'invitation. Cette journée a pourtant marqué un temps fort et la présence du ministre aurait mis au jour l'urgence de cette mobilisation.

Pour lutter contre le harcèlement scolaire, il faut des moyens humains et des moyens financiers. SUD éducation porte des propositions pour transformer en profondeur le service public d'éducation. Le harcèlement scolaire tue. La violence n'a pas sa place dans les écoles et les établissements scolaires.